



COMPTE-RENDU ET PROCES VERBAL

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 15 NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 9 NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 2 NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 11</p>	<p>L'an deux mille vingt trois, le mercredi 12 avril 2023 à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Artonne s'est réuni en session ordinaire à la Salle de réunion salle du conseil sous la présidence de Stéphane HOUSSIER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le jeudi 6 avril 2023.</p>
--	--

PRÉSENT(E)S (9) :

GISELE BERNARD
ALAIN FAUGERAS
SEBASTIEN GRAVIER
STEPHANE HOUSSIER
ROMAIN LEGRAND
MARIE-ANGE MERCIER
NICOLAS MIALON
KARINA MONNET
DAMIEN ROSSEEL

ABSENT(S) REPRÉSENTÉ(E)S (2) :

FABIENNE CHAUTY (PROCURATION STEPHANE HOUSSIER)
JEAN-PAUL VIVIER (PROCURATION SEBASTIEN GRAVIER)

NON REPRESENTE(E)S (4) :

DENIS CHARBONNIER
ISABELLE DAURES
CELINE DOUARIN
GAETAN DUBIEN

Secrétaire de séance :

GISELE BERNARD

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures 00

1 - APPROBATION COMPTE RENDU 22 FEVRIER 2023

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 22 février 2023.

2 - COMPTE DE GESTION 2022

Rapporteur : Gisèle BERNARD

COMPTE DE GESTION 2022 ~ o o o ~ COMMUNE						
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES
Résultats reportés 01-01-2022	264 269,67		0,00	138 175,79	264 269,67	138 175,79
1068			138 175,79		138 175,79	0,00
Opérations de l'exercice 2022	733 882,70	593 671,45	213 578,40	218 675,71	947 461,10	812 347,16
RESULTAT D L'EXERCICE 2022	140 211,25			5 097,31	135 113,94	0,00
RAR 31-12-2022				202 154,00		202 154,00
RESULTATS DEFINITIFS 31-12-2022	404 480,92	0,00		207 251,31	197 229,61	

3 – COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Rapporteur : Gisèle BERNARD

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 ~ o o o ~ COMMUNE						
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES
Résultats reportés 01-01-2022	264 269,67		0,00	138 175,79	264 269,67	138 175,79
1068			138 175,79		138 175,79	0,00
Opérations de l'exercice 2022	733 882,70	593 671,45	213 578,40	218 675,71	947 461,10	812 347,16
RESULTAT D L'EXERCICE 2022	140 211,25			5 097,31	135 113,94	0,00
RAR 31-12-2022				202 154,00		202 154,00
RESULTATS DEFINITIFS 31-12-2022	404 480,92	0,00		207 251,31	197 229,61	

Le compte administratif est adopté à l'unanimité. (M. le Maire ne participe pas au vote du compte administratif)

4 – AFFECTATION DU RESULTAT 2022

Rapporteur : Gisèle BERNARD

L'exédent de fonctionnement de 197 229,61 €uros est affecté en recette de fonctionnement.

ADOpte A L'UNANIMITE

5 - TAUX 2023

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

M. le Maire propose au conseil municipal de ne pas augmenter le taux d'imposition 2023. Depuis le 1^{er} janvier 2023, la commune doit aussi voter le taux d'imposition de la taxe d'habitation qui est applicable uniquement sur les résidences secondaires.

Les taux 2023 sont les suivant :

	TAUX 2023
TAXE D HABITATION	9,28%
TAXE FONCIERE (bâti)	36,40%
TAXE FONCIERE (non bâti)	69,62%

Les taux 2023 sont adoptés à l'unanimité

6 – B U D G E T 2 0 2 3

Rapporteur : Gisèle BERNARD

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 002 - EXCEDENTS 2022 REPORTES	197 229,61 €
CHAPITRE 013 - REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS (poste - cui)	14 000,00 €
CHAPITRE 70 - PRODUITS DE SERVICE (cantine - antennes)	73 300,00 €
CHAPITRE 73 - IMPOTS ET TAXES	396 400,00 €
CHAPITRE 74 - ETAT - DOTATIONS - ATTRIBUTION COMPENSATION	166 500,00 €
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS (loyers)	36 000,00 €
CHAPITRE 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS ²	100,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	883 529,61 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	332 700,00 €
CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL	276 700,00 €
CHAPITRE 014 - ATTENUATION DE PRODUITS	200,00 €
CHAPITRE 022 - DEPENSES IMPREVUES	39 134,41 €
CHAPITRE 023 - VERSEMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	118 575,20 €
CHAPITRE 042 - OPERATION TRANSFERT ENTRE SECTION (amortissements)	9 455,00 €
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	92 200,00 €
CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES	14 100,00 €
CHAPITRE 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	465,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	883 529,61 €

INVESTISSEMENTS 2023		DEPENSES	RECETTES
001	REPORT ANTERIEUR DEFICIT	5 097,31 €	0,00 €
1068	VIRT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	207 251,31 €
42	MAISON 3 grde RUE TRAVAUX TTC Subventions REGION & DEPARTEMENT	64 486,00 €	55 591,80 €
74	ACQUISITION ET AMENAGEMENT "LES CHOSES"	56 692,00 €	
61	SIEG ENFOUISSEMENT PLACE DU COUDE (elec) ENFOUISSEMENT CROIX DES RAMEAUX (TELECOM) ENFOUISSEMENT CROIX DES RAMEAUX (ECLAIRAGE PUBLIC) ENFOUISSEMENT CROIX DES RAMEAUX (elec) Complement TERRITOIRE D'ENERGIE - LOTISSEMENT	12 600,00 € 14 400,00 € 25 200,00 € 3 500,00 € 6 200,00 €	
75	SIGNALETIQUE TRAVAUX SUBVENTIONS DEPARTEMENT & FONDS LEADER	120 976,00 €	75 015,00 €
79	AMENAGEMENT ENTREE OUEST SUBVENTION REGION VR - DETR - FIC	175 000,00 €	103 963,00 €
ONA	AIDES FACADES	10 000,00 €	0,00 €
80	RUE DU STADE SECURISATION SUBVENTION AMENDES DE POLICE	23 400,00 €	2 200,00 €
105	SALLE POLYVALENTE EGLISE	10 000,00 € 25 000,00 €	
37	VOIERIE RUE DES MAISONS BLANCHES FIC 2023 DEPOT ET CAUTIONNEMENT	24 000,00 € 2 000,00 €	8 000,00 € 2 000,00 €
OPFI	OPERATIONS FINANCIERES CAPITAL EMPRUNTS FCTVA TAXE AMENAGEMENT DIVERS - AMORTISSEMENTS REGULARISATION COMPTABLE	42 500,00 € 69 000,00 €	32 000,00 € 7 000,00 € 9 455,00 € 69 000,00 €
021	VIREMENT DU FONCTIONNEMENT	- €	118 575,20 €
TOTAL		690 051,31 €	690 051,31 €

LE BUDGET 2023 EST ADOPTE A L'UNANIMITE

7 – E . P . F – S . M . A . F

Rapporteur : Romain LEGRAND

Il est rappelé au conseil municipal le projet de réaliser sur la commune d'ARTONNE une animation foncière et la mise en place si besoin d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) au lieu-dit « Les Choses » en vue de réaliser une bande enherbée et une haie. Cette maîtrise foncière a pour objectif d'éviter des écoulements de boue, déjà parvenus sur ce secteur.

Le Conseil Municipal autorise l'EPF Smaf Auvergne à acquérir à l'amiable les parcelles cadastrées n° YD31 - YD 34- YD35- YD36- YD37- YD38 situées au lieu-dit Les Choses à Artonne (63)

Une convention de portage qui fixe les conditions particulières de l'opération sera conclue entre la commune et l'EPF Smaf Auvergne.

ADOPTE A L'UNANIMITE

8 – TERRITOIRE D'ENERGIE DU PUY DE DOME

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Travaux d'éclairage public – Alimentation HT/BT lieu-dit GIBRY.

Un devis complémentaire a été établi par TERRITOIRE D'ENERGIE pour un montant de 7.000,- €uros HT, soit 3.500,- €uros HT à la charge de la commune.

M. le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer la convention de financement avec TERRITOIRE D'ENERGIE pour ces travaux supplémentaires.

ADOPTE A L'UNANIMITE

9 – MORGE ET CHAMBARON

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

(Adhésion à un Groupement de commandes en vue de la passation d'un marché accord cadre travaux à marchés subséquents pour les travaux d'assainissement des eaux usées, travaux d'assainissement des eaux pluviales, et travaux d'enfouissement des réseaux secs.)

Le 21 septembre 2022 le conseil municipal avait délibéré pour nommer deux représentants titulaires et deux représentants suppléants pour la commission d'appel d'offres du groupement.

Il s'avère qu'un représentant titulaire et un représentant suppléant sont nécessaires.

M. Nicolas MIALON est désigné représentant titulaire et M. Damien ROSSEEL représentant suppléant.

ADOPTE A L'UNANIMITE

10 – ROSIERE 2023

Une commission rosière se réunira pour nommer la rosière 2023.

Mme Fabienne CHAUTY et M. Damien ROSSEEL sont désignés délégués pour cette commission.

11 – GRDF

M. le Maire propose au conseil municipal de délibérer pour l'émission d'un titre à GRDF concernant la redevance 2023 pour un montant de 1.038,30 €uros.

ADOPTE A L'UNANIMITE

12 – INFOS DIVERSES

- 26 avril 2023 à 19 heures (salle polyvalente) réunion publique. Présentation des travaux du carrefour entrée ouest.

- TRAVAUX :
 - . Elagage terminé
 - . Haie du stade taillée
 - . Pose de 2 barrières en bois aux carrières de Bournichon.

- Le tour de France féminin passera sur la commune d'Artonne (D985) le 23 juillet 2023 (60 véhicules et 144 cyclistes).

Le conseil est clos à 21h15